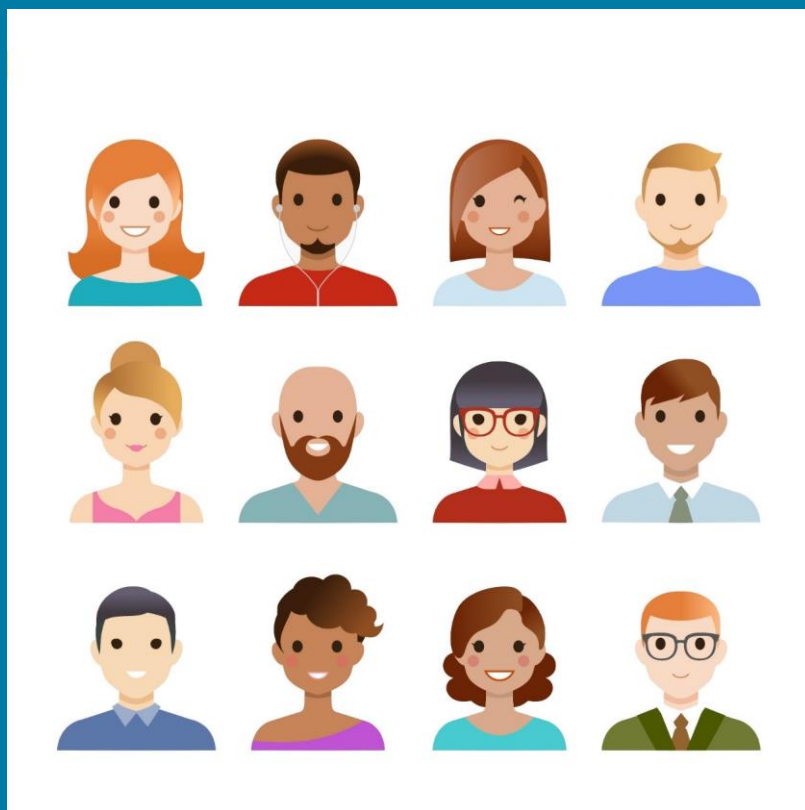




BRANCHES CONTRACTUELS DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014-2018

se-unsa.org



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2014-2018

PRÉAMBULE

Lors des dernières élections professionnelles en 2014, vous nous avez l'honneur de nous élire le syndicat le plus représentatif chez les personnels enseignants, CPE et pyEN non titulaires. Cette année alors qu'un nouveau vote (électronique) va avoir lieu pour élire vos représentants, il nous semble important de vous présenter notre bilan d'activités afin que vous jugiez si notre action a été digne de la confiance que vous nous avez témoigné précédemment dans les urnes.

En tant que responsable de la branche académique, j'ai l'honneur de vous soumettre ce premier bilan.

Sébastien Biot

RENTÉE DES CONTRACTUELS

Depuis des années, le SE-UNSA vous accompagne à chaque rentrée scolaire pour vous aider à trouver une suppléance, en vous informant de la situation et en se déplaçant dans les services du rectorat pour proposer vos noms. Voici un petit retour en arrière sur ces cinq dernières années :

- [Rentrée 2014](#)
- [Rentrée 2015 : les services ont rouvert !](#)
- [Rentrée 2016 : les nouveautés de la rentrée](#)
- [Rentrée 2017 : une rentrée compliquée pour les contractuels](#)
- [Rentrée 2018 : bilan de rentrée](#)

INSTANCES ADMINISTRATIVES

Depuis son élection à la CCP des enseignants contractuels en septembre 2014, le SE-UNSA n'a cessé de porter la voix des non titulaires. Vous trouverez ci-dessous un compte rendu de chaque séance de la séance ainsi que les interventions des représentants du SE-UNSA dans cette commission. C'est l'occasion pour moi de remercier les contractuels qui ont siégé pour notre syndicat dans cette instance au cours de ces quatre dernières années. Merci à Francine Villard, à Bruno Stagnol, à Géraldine Girard, à Laurence Lefebvre, à Stéphane Bosc, Jean-François Counil et à Laurent Pino pour leur engagement au service des contractuels.

- [CCP du 10 mars 2015](#)
- [CCP du 16 février 2016](#)
- [CCP du 29 mars 2017](#)
- [CCP du 6 juillet 2017](#)
- [CCP du 11 juin 2018](#)



RÉFORME DU CADRE DE GESTION

La parution de nouveaux textes en août 2016 régissant la gestion des enseignants contractuels de l'Éducation nationale, a entraîné dans chaque académie des négociations entre le rectorat et les partenaires sociaux. Le SE-UNSA y a joué un rôle primordial en se faisant de propositions mais également d'informations auprès des contractuels.

- [Les revendications du SE-UNSA](#)
- [Compte rendu sur le groupe de travail de novembre 2016](#)
- [Compte rendu sur le groupe de travail en mai 2017](#)
- [Le vote en CTA en juin 2017](#)
- [Reclassement des contractuels : le SE-UNSA assure le suivi syndical](#)

PREMIÈRE CAMPAGNE D'AVANCEMENT DANS LA CATEGORIE 1

Le SE-UNSA a été le seul syndicat à vous informer des nouvelles modalités d'avantage suite à la réforme du cadre de gestion des contractuels au 1er septembre 2016. Nous avons même produit dans l'académie de Montpellier un petit fascicule de 4 pages pour répondre à toutes vos questions :



- [4 pages avancement contractuels 2018](#)
- [Bilan de la campagne d'avancement des contractuels](#)

STAGE ET FORMATION SYNDICALE

Chaque année depuis 2012 et la mise en place de la loi Sauvadet, le SE-UNSA organise des formations syndicales pour les contractuels. Celle-ci se déroule généralement en octobre pour vous aider dans votre rédaction du dossier RAEP l'épreuve écrite de la plupart des concours internes.

À chaque réforme importante pour les enseignants CPE, et psyEN non titulaires nous avons organisé une formation syndicale pour répondre à vos questions comme par exemple en décembre 2016 pour répondre à vos questions sur la réforme du cadre de gestion : [Stage réforme du cadre de gestion](#)

Cette année devant vos demandes d'informations de plus en plus importantes, nous avons organisé un stage syndical dans chaque département de l'académie :

[Stages contractuels octobre 2018](#)

CONSULTATION DES CONTRACTUELS

Afin de représenter au mieux les personnels que nous représentons, nous avons toujours pris soin d'écouter attentivement les remarques que vous nous faisiez remonter à titre individuel et nous avons consulté régulièrement ces dernières années, tous les contractuels qui le souhaitaient à travers des questionnaires pour avoir une vision plus générale de vos problématiques. Voici le résultat des 2 dernières consultations :

- [Résultats de la grande consultation des contractuels effectués en 2014](#)
- [Résultats de la grande consultation des contractuels effectués en 2018](#)

CONSEILS, SUIVI DES SITUATIONS INDIVIDUELLES

Il s'agit de la principale activité de la branche « contractuels » du SE-UNSA de l'académie de Montpellier. Notre action dans le domaine regroupe toutes les problématiques des contractuels.

Cela va de la recherche de suppléances, au conseil pour l'obtention d'un CDI.

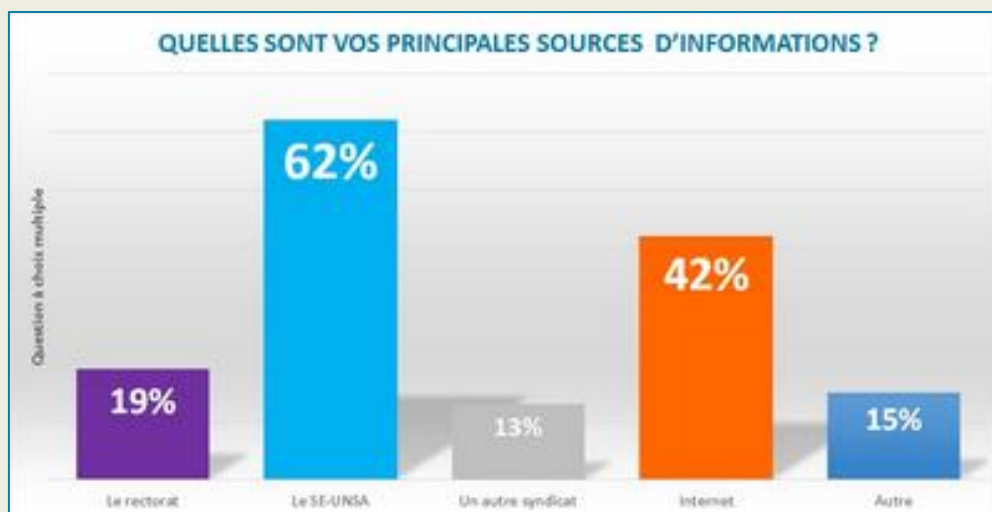
Cette année suite aux changements de personnels à la DPE, [le SE-UNSA a même proposé de calculer l'ancienneté des contractuels pour le CDI.](#)

Le SE-UNSA est également régulièrement sollicité pour les problèmes de salaires (retard de paiement, trop perçus) et de congé (maladie, maternité, grande vacances).

Suite au reclassement en catégorie 1, nous avons également fait de nombreux bilans de situation administrative à la demande des agents, pour vérifier qu'ils étaient bien au bon indice et/ou pour leur indiquer leurs perspectives d'avancement.

INFORMATION DES CONTRACTUELS

Le SE-UNSA au cours de ces dernières années est devenu la principale source d'informations des enseignants, CPE et psyEN non titulaires de notre académie. Ainsi 62 % des participants à la grande consultation des contractuels qui a eu lieu l'année dernière plaçaient le SE-UNSA comme meilleure source de renseignements devant le rectorat et internet.



CHÔMAGE

Le traitement administratif des situations des contractuels sans emploi a évolué avec la disparition de la cellule chômage du rectorat. Si cela a été au départ perçu comme une bonne nouvelle pour diminuer le délai de traitement des dossiers, les conséquences négatives se sont révélées par la suite avec un Pôle emploi beaucoup plus exigeant en terme de procédure.

Le nombre de contractuels qui nous a contacté pour des problèmes d'inscription au chômage a sensiblement augmenté depuis le transfert de compétence au Pôle emploi. En ce début d'année, le nombre de demandes pour les attestations employeur a explosé.

[Pour plus d'informations](#)

CONCLUSION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le se-unsa, le syndicat des enseignants des cpe et des psyen contractuels

Le SE-UNSA a fait des non titulaires une priorité de son action syndicale dans l'académie. En quatre ans, il a développé considérablement son activité au service des personnels enseignants, CPE et psyEN non titulaires.

Le temps et les moyens investis ont permis à notre syndicat non seulement :

- D'informer de manière concrète les agents des grands changements survenus dans leur métier (concours réservé, réforme du cadre de gestion ...)
- De produire de manière régulière du matériel (articles, fascicules ...) adapté aux besoins des contractuels de l'académie de Montpellier,
- D'intervenir pour chaque dossier individuel auprès du rectorat.

Le SE-UNSA en matière de traitement du dossier des contractuels reste une exception dans le passage syndical de notre académie. Cette spécificité lui a permis d'acquérir un véritable savoir-faire et une grande expérience qui fait de lui un spécialiste des contractuels. La meilleure reconnaissance du travail effectué est la notoriété qu'il a acquise auprès des agents pour qui nous sommes désormais « le syndicat des contractuels » et qui désormais se transmettent nos coordonnées les uns aux autres.